

Critères de certification

1. participation à 6 émissions sur 7 en fonction de la planification

- Rôles assumés :
 - 1 émission en tant qu'animatrice animateur (TG2)
 - 1 émission en tant que technicienne technicien (TG2)
 - 1 émission en tant que chroniqueuse chroniqueur « thème libre » (TG2)
 - 2 émissions en tant que chroniqueuse chroniqueur « thème individuel lié à une discipline enseignée »
 - Présentation TG2
 - Préparation chronique TI (point 2 et 3 ci-dessous)

2. Remise du « dossier » de préparation de la chronique individuelle —> travail individuel

- Dossier constitué :
 - document : « J2A Chron Direct niv. 2 » complété (à la main !)
 - photocopie des documents ayant servis de sources
 - texte dialogue produit

3. Remise du « dossier » planification activité radio en classe (activité de laquelle est issue la chronique individuelle (dossier ci-dessus)) —> travail individuel